

Entreprendre Durable à l'International



Votre guide pour vous exporter durablement

Conseils, réseaux, aides et liens utiles, ce guide, édité par l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX), avec le soutien de tous ses partenaires, vous offre une vue d'ensemble sur les principaux enjeux des **Objectifs du développement durable** (ODD), la désormais reconnue « **responsabilité sociétale de l'entreprise** », ainsi que les **premières étapes pour intégrer ces objectifs** dans votre stratégie d'entreprise et dans vos activités en Belgique et à l'étranger.

Ensemble, contribuons à la pérennité de vos projets à l'international, mais également de la planète, de ses ressources et de ses habitants.

L'équipe de l'AWEX

Pourquoi entreprendre « durablement » à l'international ? 11

Quels sont les liens entre le développement durable et les entreprises ?	13
De la Responsabilité Sociétale des Entreprises au « ACT FOR GOOD »	14
Les Objectifs de développement durable 2030	16
Les 5 P	18

Du global au local, un enjeu politique et économique stratégique 23

La Région wallonne et la Déclaration de Politique Régionale	24
Les leviers belges à l'entrepreneuriat durable	25
Les cadres et soutiens financiers internationaux	26

Quels sont les atouts du développement durable pour votre entreprise ? 31

Des opportunités commerciales pour de nouveaux modèles de économies	33
Les atouts de la transition durable de votre entreprise	34

Comment entamer concrètement votre transition durable ? 41

Étape 1 - Découvrez les opportunités qui s'offrent à vous	42
Étape 2 - Prenez en compte les ODD hors de vos frontières	43
Étape 3 - Identifiez les ODD prioritaires à vos activités	44
Étape 4 - Quel(s) levier(s) vais-je activer pour concrétiser mes actions ?	45
Étape 5 - Définissez une stratégie et un plan d'actions concrètes	46
Étape 6 - Le reporting et la communication	47

Quels sont les instruments à votre disposition ? 51

Le SDG Compass : votre boussole pour passer à l'action	52
ISO 26000 : lignes directrices de la RSE	52
La Toolbox de l'IFDD	53
Les codes de conduite	53
Le SDG Reporting	54
Investissements socialement responsables	55
Les labels	55

Réseaux pour entreprendre durablement 59

«The Shift», le réseau belge des entreprises	60
CSR Europe (Bruxelles)	61
Greater Green	61
Les pôles de compétitivité et clusters (Wallonie)	62

Partenaires de l'AWEX 69

SPW Développement durable	70
CIFAL Flanders	70
Europe Enterprise Network	71
Institut Fédéral pour le Développement durable (IFDD)	71
UWE	71

Ces entreprises exportatrices qui contribuent au développement durable de la société

Brunehaut	20
KitoZyme	28
Galler	38

Ecosteryl	48
SEDIS Logistics	56
Stabilame	66

Du local au global, le développement durable, un atout indispensable pour votre entreprise

Que vous soyez entrepreneur.e, indépendant.e ou à la tête d'une (T)PME, vous le savez, votre activité a forcément un impact sur l'environnement et la société dans son ensemble, que ce soit près de chez vous ou à l'étranger.

Plusieurs questions se posent à vous : Pensez-vous pouvoir aujourd'hui encore vous projeter à moyen terme et notamment à l'international sans prendre en compte ces préoccupations, ces enjeux qui se font chaque jour plus pressants ? Craignez-vous encore d'opposer économie et développement durable, comme ce fut le cas pendant de (trop) nombreuses années ?

La première bonne nouvelle est que les entrepreneurs que nous côtoyons quotidiennement estiment qu'une transition économique durable est devenue un « must », un enjeu incontournable ; à la fois pour rester compétitifs et pour remplir ce qu'ils considèrent relever de leur « responsabilité » vis-à-vis de la société. Ils ont bien compris que l'emploi et les impôts générés ne sont plus des arguments suffisants pour évaluer l'influence po-

sitive d'une entreprise. Les attentes des consommateurs ont évolué et les entreprises doivent y répondre : durabilité, responsabilité sociétale, transparence... Ne pas investir dans la transition maintenant, c'est risquer de louper le train du changement, voire de se retrouver sur le bord de la route, faute d'un virage pris au bon moment.

La deuxième bonne nouvelle est que l'entrepreneur.e n'est pas seul. Vous le verrez dans ce guide, il existe, tant en Wallonie qu'en Belgique ou en Europe, des réseaux d'affaires, des outils, des méthodes éprouvées pour assurer sa transition durable dans les meilleures conditions et avec professionnalisme. A la clé : la possibilité de s'installer sur des marchés arrivés à maturité, de conquérir de nouveaux segments de marché et de saisir des opportunités ici ou ailleurs que seules les entreprises qui auront effectué leur transition suffisamment tôt seront à même d'aller capter.

L'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX), en sa qualité de partenaire des entreprises wallonnes dans leurs démarches à l'international, encourage les femmes et les hommes d'affaires à s'investir dans l'entrepreneuriat durable pour faire face aux enjeux et défis auxquels celles et ceux-ci sont ou vont être confronté.e.s : les changements climatiques, la demande de transparence et traçabilité dans les chaînes de valeur internationales et les attentes de plus en plus fortes du public et des investisseurs.

Ces dernières années, la Wallonie a veillé à renforcer cette capacité de lire et de comprendre les évolutions de notre monde, et d'y répondre avec justesse par sa capacité d'adaptation et d'innovation. Le défi se pose encore à elle, mais ses entrepreneurs ne sont pas seuls, la preuve puisque vous avez ce guide entre les mains.



Pascale Delcomminette,
Administratrice générale de l'AWEX

Les ODD, notre base de départ pour repenser la raison d'être de nos activités entrepreneuriales

Il est indispensable pour un entrepreneur de se projeter dans un avenir prévisible, tant il a investi dans ce futur dont il espère un retour fructueux. La représentation du monde que nous avons si bien assimilée les dernières décennies tente à se dérober sous nos yeux par diverses ruptures dont la dernière en date ne nous a pas encore vraiment livré ses derniers effets.

La période que nous vivons est chaotique et il est sans doute téméraire aujourd'hui de vouloir projeter des images de notre avenir. C'est pour ma part le signe de changements importants, voire vitaux qui se profilent pour le monde économique dans lequel nous vivons.

Pourtant, il semble que plusieurs traits peuvent être tirés qui pourront nous guider dans notre action d'entreprendre.

Le premier est originel : les produits et services de notre entreprise ont-ils un avenir ? Vous me direz que la question ainsi posée, alors que le futur est incertain, est la meilleure manière de se perdre dans les conjectures. Or, il existe un outil qui permet d'entamer cette réflexion : les Objectifs de développement durable (ODD ou

en anglais SDG.) Car plutôt que de justifier ou d'adapter nos pratiques actuelles à ces objectifs, ils peuvent nous servir de base de départ pour redéfinir la raison d'être de nos activités entrepreneuriales.

Quel lien ces considérations peuvent-elles avoir avec l'objet du guide entre vos mains ?

Les échanges internationaux sont vitaux pour les pays et particulièrement pour les plus petits d'entre eux comme le nôtre. Nous sommes en effet dépendants de ces échanges pour toutes nos activités, aucune d'entre elle n'étant autonome dans ses ressources et moyens. A l'aune des 17 ODD, nous allons donc mesurer ce qui nous paraît indispensable de nous procurer à l'extérieur et ce qui pourra être échangé en contrepartie de l'intérieur.

Or, ces réflexions se passent simultanément à deux niveaux au moins : l'un au niveau de l'entreprise (les échanges-mêmes,) l'autre au niveau du pays ou de la région (la balance des paiements pour en citer un.) Et les décisions doivent être coordonnées dans l'intérêt commun de la société.

C'est ainsi que ces impératifs de soutenabilité nous contraignent à repenser les échanges de manière concertée et en réseau entre l'entreprise et les différents partenaires décrits ci-après afin de décider des orientations futures durables.

Ainsi, pour prendre un exemple concret, les exportations de biens sont éminemment tributaires des moyens de transport mis en œuvre et ceux-ci représentent une dépense énergétique carbonée importante qu'il sera extrêmement difficile de remplacer. Prendre en considération ce fait logistique conditionnera inmanquablement la nature et la valeur des biens échangés.

Mieux vaut le savoir et le croire.



Jacques Crahay,
Président de l'Union Wallonne
des Entreprises



Pourquoi
entreprendre
« **durablement** »
à l'international ?



Quels sont les liens entre le développement durable et les entreprises ?

La définition la plus communément admise du développement durable est issue du rapport « Notre Avenir à tous », de la commission Brundtland (1988) : **un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.**

La prise en compte du long terme est l'aspiration première du développement durable. Pour atteindre cet objectif, il s'articule autour de trois dimensions :

UNE DIMENSION ÉCONOMIQUE

Promouvoir une croissance économique soutenue, **partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous** (SDG 8)

UNE DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Les changements climatiques et les catastrophes industrielles révèlent les limites du développement actuel. La préservation de l'environnement et la réduction de l'empreinte écologique doivent être intégrées dans la liste des contraintes qui s'imposent aux organisations.

UNE DIMENSION SOCIALE

Les entreprises doivent s'intégrer dans la société et contribuer à son développement. Cela passe par l'identification des parties prenantes et par la prise en compte de leurs intérêts et de ceux de la société en général.

Ces trois dimensions devraient être considérées par l'entreprise et intégrées dans sa stratégie, ses méthodes, ses outils et ses produits. Pour une entreprise, s'engager au niveau social et environnemental est une obligation envers les autres groupes constitutifs de la société : **consommateurs, employés et investisseurs**. Les entreprises wallonnes ne doivent plus se contenter de proposer des biens et/ou services, mais elles

doivent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la société et de l'environnement. **Pour le public, l'activité des entreprises doit profiter à l'ensemble des individus.** C'est pourquoi, il est devenu primordial que les entreprises s'engagent à contribuer au développement économique durable : pour répondre aux attentes de la société et se créer de nouvelles opportunités d'affaires.

Dans l'environnement complexe et concurrentiel qu'est devenu le nôtre, les entreprises ont vu grandir les préoccupations environnementales et sociales de leurs réseaux et partenaires (clients, fournisseurs, États, collectivités, etc.), tant en Wallonie, qu'en Belgique et à l'étranger.

En intégrant le développement durable dans leur stratégie managériale, les entreprises se créent de nouvelles opportunités de croissance et améliorent leurs profils de risque, notamment pour se faire (re)connaître à l'international.

De la Responsabilité Sociétale des Entreprises au « ACT FOR GOOD »

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), c'est cette mise en pratique du développement durable par les entreprises en cherchant à avoir un **impact positif sur la société**, à **respecter l'environnement** tout en étant **économiquement viable**. Un équilibre qu'elle va construire avec l'aide de ses **parties prenantes**, c'est à dire ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs ou ses acteurs du territoire...

Les entreprises qui s'engagent à mettre en place une démarche de RSE vont donc intégrer, de façon **volontaire**, ces dimensions **au-delà du cadre légal** qui leur est imposé, en mettant en place de **bonnes pratiques** (ex: promotion de la diversité au sein des collaborateurs, achat de fournitures produites dans le respect de l'environnement...), voire en s'ouvrant à de nouveaux modèles économiques (ex: location de matériel plutôt que vente, économie circulaire...).

Cette démarche s'exerce sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise, c'est à dire tout au long de la chaîne d'approvisionnement : de l'extraction des matières premières nécessaires à la fabrication d'un produit jusqu'à la fin de vie de celui-ci (déchets).

À l'heure actuelle, le terme 'RSE' est de moins en moins utilisé car connoté « moralisateur ». Les entreprises préfèrent désormais recourir au terme « good », plus positif, plus énergique pour définir leurs actions, celles-ci se plaçant généralement sous la bannière des dix-sept objectifs de développement durable (ODD) (v. ci-après).

Là où la RSE visait surtout à limiter les impacts négatifs d'une activité donnée, le « good » désigne une approche proactive du bien commun. Une entreprise doit améliorer la société, plus seulement limiter l'impact de ses activités tout en continuant à faire des bénéfices dans le seul but de faire des bénéfices.

Bonne nouvelle, au niveau économique, nombre d'entreprises wallonnes intègrent déjà dans leur processus de fonctionnement ou de production des pratiques issues des préceptes relevant de la RSE et désormais du « good ». Pour y parvenir, les leviers et actions que peuvent mettre en œuvre les entreprises sont extrêmement nombreux, quel que soit leur secteur d'activité : éco-circularité, réduction des émissions de gaz à effet de serre dont le CO₂, et le méthane, traitement des eaux industrielles, amélioration de l'efficacité énergétique, énergies renouvelables, la vigilance des droits humains dans la chaîne de valeur, les codes de conduite, les initiatives solidaires internationales...

Comment faire le lien entre le développement durable et les activités de votre entreprise ?

Vous pouvez commencer simplement par vous poser une série de questions simples pour « cartographier » le positionnement de votre entreprise et de ses activités par rapport aux principes généraux du développement durable :

SOCIALE INTERNE ET EXTERNE

Ma société a-t-elle mis en place des initiatives visant à améliorer la qualité de vie de son personnel ou de celui de ses partenaires ?
A-t-elle pris en compte, via ses achats et partenariats, la qualité de vie de personnes travaillant dans un autre pays ?
Mes produits/services sont-ils conçus selon des procédés et /ou avec des matériaux respectant les droits humains ?

ÉCOLOGIQUE INTERNE ET EXTERNE

Existe-t-il des procédés visant, par exemple, à diminuer la quantité d'énergie ou d'eau nécessaires à mes activités ?
Puis-je utiliser des matériaux respectant davantage l'environnement ?
Les déchets générés par mes activités sont-ils en diminution constante, ou à tout le moins triés/recyclés ?
Quid de mes achats ?
Existe-t-il un cahier de charges de fournitures à faible impact environnemental ?
Est-ce que mon entreprise soutient une politique ou des alternatives de mobilité durable et respectueuse de l'environnement pour mes collaborateurs ?

FINANCIÈRE

Mon entreprise dépend/investit-elle dans des fonds verts / éthiques ?
Mes investissements sont-ils durables et responsables ?

COMMERCIALE

Mes produits/services garantissent-ils la protection et la sécurité de mes clients ?

JURIDIQUE

Ma société et mes partenaires respectent-ils les principes de bonne gouvernance (pas de corruption, respect des lois...) ?

ÉTHIQUE

Mon entreprise a-t-elle des valeurs ?
Dispose-t-elle d'une charte ou d'un code de bonne conduite en interne ?
Dispose-t-elle d'une procédure de traitement des plaintes ?

PARTENARIATS

Disposez-vous de partenariats locaux qui soutiennent votre entreprise et vos démarches de durabilité ?

COMMUNICATION

Mon entreprise édite-t-elle un rapport de durabilité ?
Valorise-t-elle ses démarches au travers de sa communication et pousse-t-elle au changement ?

Les Objectifs de développement durable 2030

En septembre 2015, au Sommet des Nations Unies de New York sur le développement durable, 193 chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté à l'unanimité un programme mondial ambitieux intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », un plan d'action poursuivant **17 Objectifs de développement durable (ODD)** pour l'humanité, la planète et la prospérité. Ce sont les **Sustainable Development Goals (SDGs)**, en anglais.

Les Objectifs de développement durable nous proposent une marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la **pauvreté**, aux **inégalités**, au **climat**, à la **dégradation de l'environnement**, à la **prospérité**, au développement économique, à l'innovation, à la **paix**, à la **justice** et aux **partenariats** et la **solidarité internationale**. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.



Important

De plus en plus, les ODD deviennent une grille d'analyse pour détecter des opportunités de marchés. Dans le cas d'un investisseur, ou d'un client, ces objectifs servent à identifier les entreprises qui seront le plus à même de saisir ces opportunités ou de montrer la prise en compte de leur « responsabilité sociétale ».

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

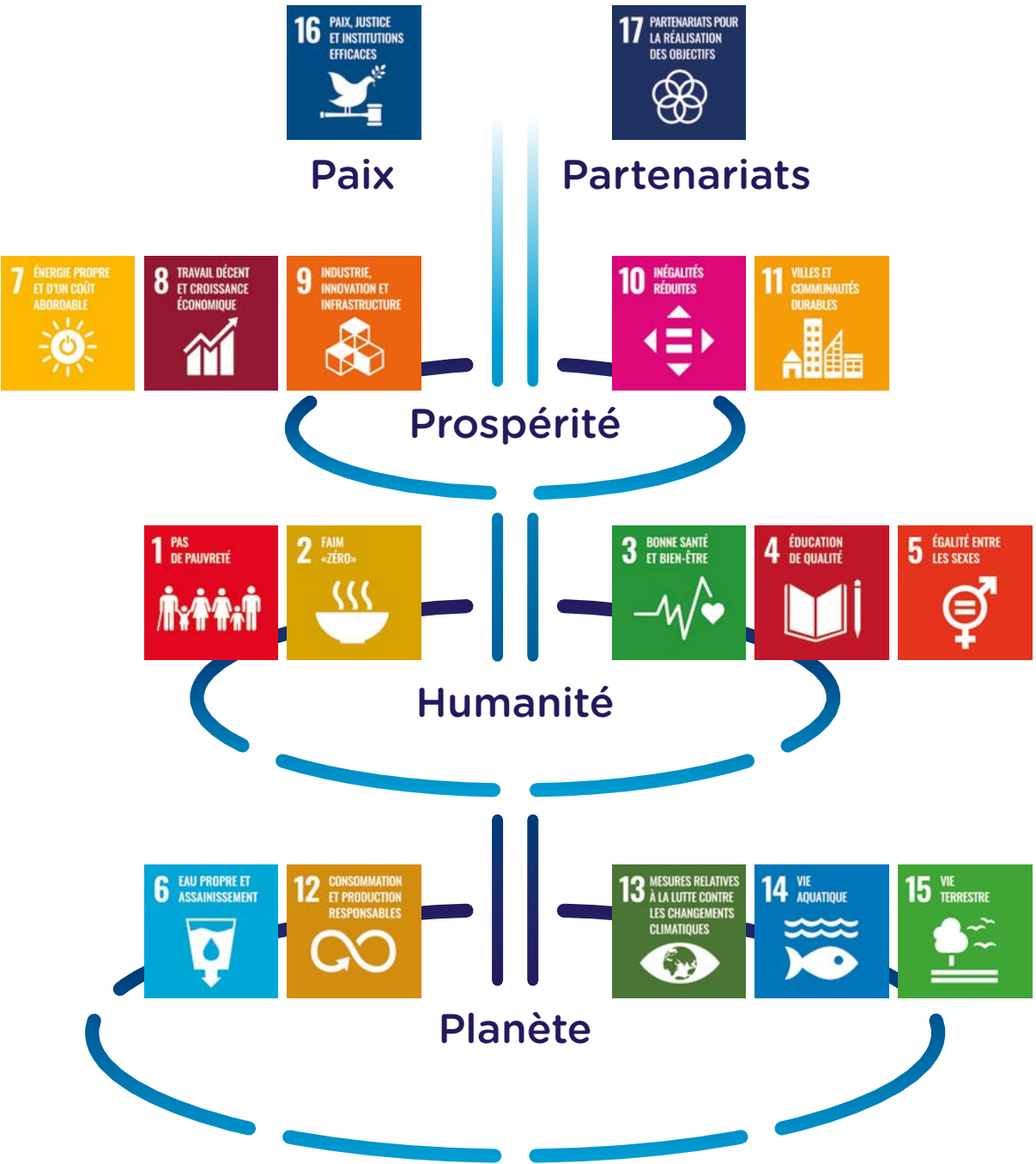


Les 5 P

Une société se développe « durablement » si les activités qu'elle initie concilient de manière intégrée et équilibrée les aspects **économiques, environnementaux et sociaux** (les célèbres trois piliers du développement durable), auxquelles il est dorénavant ajouté dans le cadre de l'Agenda

2030 des Nations Unies, les piliers de **partenariat** et de la **paix**.

La prise en compte de ces 5 P permettent de lier les ODD aux actions de développement durable entamées par une société.





L'engagement de Brunehaut

Une fois l'entreprise redevenue profitable, les équipes internes ont entrepris d'améliorer la responsabilité sociétale de Brunehaut dans sa totalité (y compris l'aspect social). Cette « responsabilité » se traduit par l'utilisation de plus de matières premières d'origine biologique dans leurs produits, par une attention accrue à la qualité de vie de leurs collaborateurs ou encore en durabilisant leurs investissements (le profit passant après les préoccupations environnementales et sociales).

Actuellement, Brunehaut ne « promeut » pas directement ses produits mais bien les valeurs de la marque, comme le label « prix juste » qui assure que les agriculteurs sont rétribués à un juste prix.

www.brunehaut.com



Brunehaut

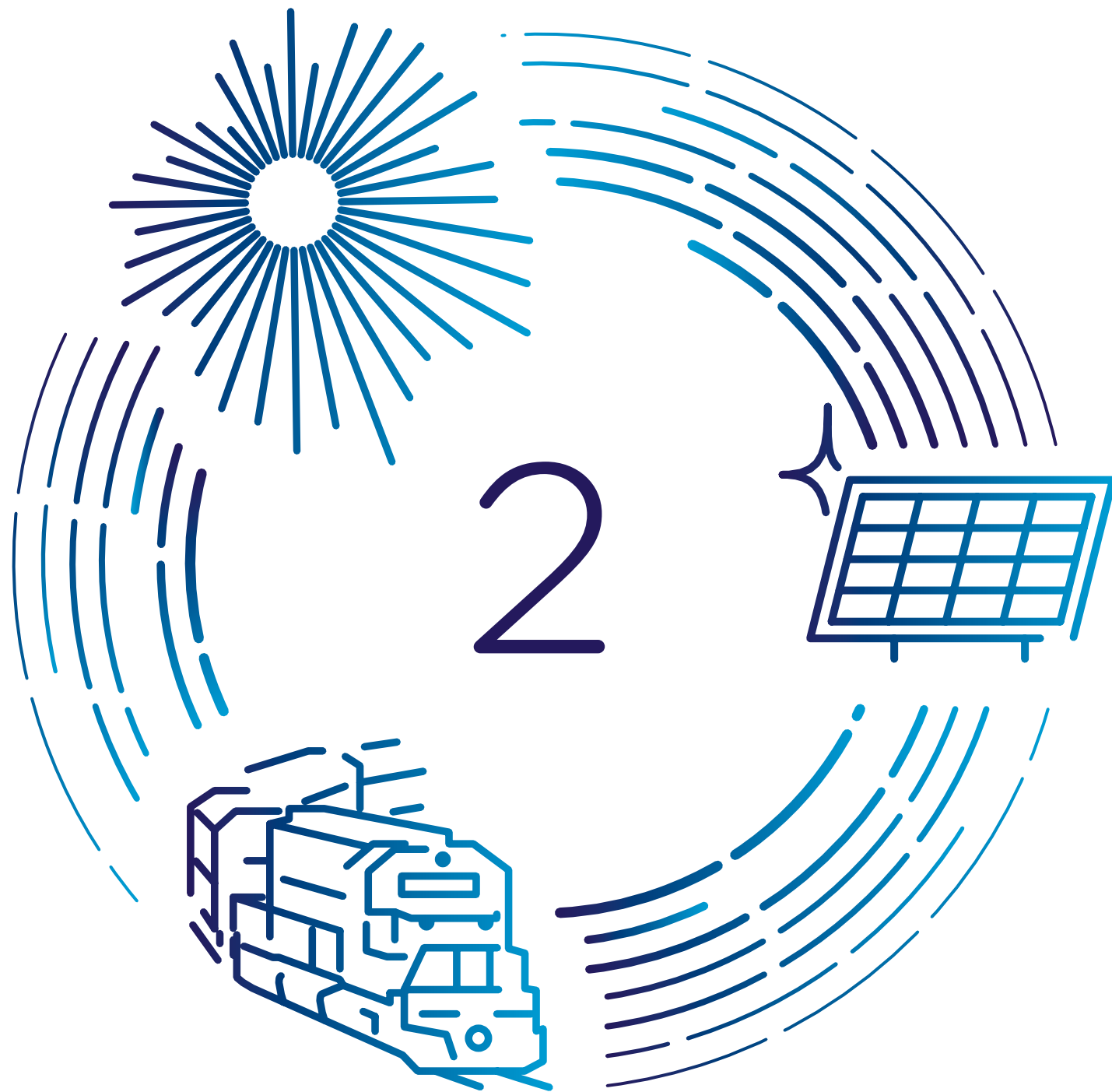
Qui est Brunehaut ?

Brunehaut est une brasserie wallonne artisanale proposant des produits dont les ingrédients sont à 100% d'origine biologique.

Il y a 12 ans, la brasserie fut rachetée suite à une faillite. Pour pouvoir sauver l'entreprise, les nouveaux gestionnaires sont allés proposer leurs produits sur des marchés non saturés à l'exportation.

Cinq ans plus tard, 80% de la production était exportée. L'entreprise Brunehaut est certifiée B Corp depuis février 2021.





Du global au local,
un enjeu politique
et économique
stratégique

La Région wallonne et la Déclaration de Politique Régionale

Aujourd'hui, les gouvernements, la société civile et les acteurs économiques se mobilisent pour faire face aux enjeux de développement durable, et ce, à tous les niveaux de pouvoir décisionnel, que ce soit à l'international (organisations, accords bilatéraux...) ou à l'échelle locale (communes, villes, territoires...). Le Gouvernement wallon apporte lui aussi sa contribution à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies, non seulement via sa politique, stratégie en matière de biodiver-

www.developpementdurable.wallonie.be

sité, politiques de mobilité durable, promotion de l'économie circulaire, etc.) et sociétale, mais également au travers de sa stratégie de spécialisation intelligente : politique de soutien de l'innovation technologique et de digitalisation de l'économie wallonne. Outre ces politiques sectorielles, la Stratégie wallonne de développement durable comprend des actions pour mettre en capacité les acteurs publics et privés dans la mise en œuvre des ODD pris dans leur globalité.



Les leviers belges à l'entrepreneuriat durable

L'Institut fédéral pour le Développement durable

L'Institut fédéral pour le Développement durable (IFDD) a été créé afin d'assister le gouvernement fédéral belge dans l'élaboration et la mise en œuvre des choix politiques en matière de développement durable et dépend du SPF Chancellerie du Premier Ministre.

En tant que service public, l'IFDD apporte son soutien aux parties prenantes, dont les entreprises. Ce soutien se concrétise via la préparation des politiques cadres du développement durable, la coordination de l'exécution de la politique en matière de développement durable et la mise à disposition d'expertise, dont des outils transversaux utiles pour opérer sa transition vers la RSE.

www.developpementdurable.be



Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme belge indépendant d'intérêt public. Il réalise des études et des prévisions sur des questions de politique économique, sociale,

environnementale et leur intégration dans une perspective de développement durable.

www.plan.be



Le Conseil Fédéral du Développement Durable

Le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD) formule des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique fédérale de développement durable. Dans ses travaux, le CFDD porte attention au respect des engagements internationaux de la Belgique, tels que l'Action 21, la Convention sur le climat et la Convention sur la

diversité biologique. Ces engagements constituent le résultat des engagements pris dans le cadre de l'Agenda 2030 que la Belgique a signé en 2015 et qui reprend 17 objectifs de développement durable à réaliser d'ici à 2030.

www.frdo-cfdd.be



Les cadres et soutiens financiers internationaux

Le Green Deal européen

La Commission européenne a lancé son pacte vert pour l'Europe, le **Green Deal**, un ensemble de mesures extrêmement ambitieuses qui devraient permettre aux citoyens et aux entreprises de l'UE de profiter d'une transition écologique durable et de faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre au monde d'ici à 2050.

Le **Green Deal européen** va se traduire concrètement par des investissements dans les technologies vertes, des solutions durables et l'innovation de l'industrie.

www.ec.europa.eu

Ce pacte vert pour l'Europe va constituer la **nouvelle stratégie de croissance pour l'UE**. La **participation** et l'engagement du public et des **industries** sont indispensables à son succès. Le pacte vert pour l'Europe ouvre la voie à une **transition juste et socialement équitable et souhaite améliorer la vigilance du respect des droits humains dans les chaînes de valeurs**. Enfin, le Green Deal compte ne laisser personne ni aucune région de côté lors de ces importantes transformations à venir.



Le Global Compact des Nations Unies

Le **Pacte mondial**, ou Global Compact en anglais, est une initiative des Nations Unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

www.globalcompact.org

Bien que ciblant essentiellement le monde de l'entreprise, le Pacte mondial encourage également la participation de la société civile, des organisations professionnelles, des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des universités et de toute autre organisation.



Soutiens et financements internationaux

Reconnaissant que les ressources nécessaires au développement durable sont d'un ordre de grandeur différent, les principaux apporteurs institutionnels de financements à l'appui du développement ont impulsé une dynamique visant à mobiliser des ressources additionnelles au service du développement en vue de promouvoir et stimuler l'investissement privé, remédier aux risques et à l'incertitude, aider à mobiliser

et accroître les ressources et co-investissements émanant des investisseurs publics et privés traditionnels, institutionnels et autres. Une large place est accordée aux solutions financières innovantes pour amplifier l'impact des différentes ressources sur le développement durable, et en particulier pour faciliter la collaboration avec le secteur privé.

La Banque mondiale et les banques régionales de développement

Cet enjeu a amené le Groupe de la Banque mondiale à redéfinir son approche du financement du développement. Cette nouvelle démarche, qui s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris pour répondre aux besoins de ses pays clients, s'attache à mobiliser de manière systématique toutes les sources de financement, d'expertise et de solutions en faveur de la crois-

sance durable des pays en développement. Elle consiste, autrement dit, à « maximiser les financements pour le développement » (ou « MFD »). Les ressources privées doivent être réorientées de manière à avoir un impact plus important sur le développement durable et à servir les ODD.

www.treasury.worldbank.org



La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (EBRD-BERD)

La transition vers une économie verte (Green Economy Transition - GET) 2021-25 est la nouvelle approche de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement pour aider les économies dans lesquelles travaille la BERD à bâtir des économies vertes, sobres en carbone et résilientes. Grâce à la nouvelle approche GET, la BERD souhaite augmenter le financement vert à plus de 50% de son volume d'activité annuel d'ici 2025.

www.ebrd.com

À ce jour, la BERD a signé 36 milliards d'euros d'investissements verts et financé plus de 2 000 projets verts, dont une part non négligeable portée par des entreprises.

L'approche GET utilise la gamme complète des instruments financiers de la BERD en plus d'avoir développé une gamme de programmes dédiés pour promouvoir les investissements verts.





L'engagement de KitoZyme

KitoZyme s'inscrit dans l'économie circulaire en utilisant des co-produits issus de l'industrie alimentaire pour en faire des solutions à haute valeur ajoutée. Ces produits sont des alternatives plus vertes, durables et plus saines aux dérivés pétrochimiques, à des produits allergisants ou issus d'animaux. Tout au long de son procédé de production, KitoZyme est particulièrement attentif à l'utilisation parcimonieuse de l'eau et des énergies. En fin de processus, KitoZyme valorise aussi ses propres rejets, qui servent à la production de biogaz.



KitoZyme

Qui est KitoZyme ?

KitoZyme fut fondée en 2000, au départ de travaux de l'Université de Liège sur les biopolymères issus de biomasse fongique. De start-up technologique, la société se mua au cours des 10 années suivantes en société industrielle et commerciale, employant 30 personnes et vendant ses produits dans près de 40 pays.

KitoZyme est la seule société au monde à produire ces deux biopolymères chitosan et chitin-glucan de source fongique à une échelle industrielle, grâce à un portefeuille de brevets important et un savoir-faire unique. Ses marchés d'applications sont les industries pharmaceutiques, cosmétiques, les producteurs de vins et les produits pour l'agriculture.



KitoZyme

www.kitozyme.com



Quels sont
les atouts du
**développement
durable pour
votre entreprise ?**



Des opportunités commerciales pour de nouveaux modèles économiques

L'atteinte des ODD pourrait générer des opportunités commerciales de l'ordre de 12 000 milliards (chiffre mis en valeur) de dollars par an. Ces opportunités sont importantes car il s'agit d'inventer et de développer des modèles d'affaires alternatifs à l'économie dite linéaire (produire, consommer, jeter) comme l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité, l'économie collaborative ou le biomimétisme.

Les secteurs d'avenir sont nombreux : Smart cities, fermes urbaines, services individualisés de santé, nouvelles formes d'énergie et de stockage ou encore les matériaux innovants...

Source: Etude «Better business, better world» de la Business and Sustainable Commission (BSC)

Pour une entreprise, intégrer le développement durable dans ses différents niveaux est un atout indéniable pour son développement à l'international. Le développement durable n'étant évidemment pas seulement dédié au « secteur environnemental », cette démarche peut s'effectuer dans divers secteurs d'activités, y compris économiques.

Garantir une croissance durable et internationale pour son entreprise, tout en assurant un développement soutenable et équitable pour les générations futures, **c'est le meilleur investissement à terme**. En transformant ce qui pouvait, au départ, passer pour des contraintes en autant de facteurs de succès à l'international et en saisissant de nouvelles opportunités d'affaires, s'inscrire dans une démarche de développement durable présente bien des atouts pour les entreprises.



Les atouts de la transition durable de votre entreprise

Penser développement durable et agir en ce sens comportent de nombreux avantages reconnus et identifiés pour les entreprises :



LA MAÎTRISE DES RISQUES

Des recherches menées par des universités anglosaxonnes ont montré que les entreprises qui se sont fortement engagées dans la RSE réduisent leur risque systémique et augmentent leur valeur. Qu'ils soient environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance, les risques sont mieux connus et donc anticipés et maîtrisés grâce à une prise en compte et une connaissance approfondie de la part de l'entreprise.



UN APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES MIEUX ASSURÉ

Pour des entreprises des secteurs de la pharmacie, de l'agroalimentaire ou de la construction, s'assurer des bonnes conditions de production et/ou de régénération de leurs ressources est indispensable pour assurer une continuité de leurs activités. Une meilleure connaissance et une maîtrise du sourcing et des pratiques de mécanismes issus de l'économie circulaire renforceront les chaînes de valeurs de l'entreprise.



DE MEILLEURES PERFORMANCES

Différentes études montrent un lien entre les démarches de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) et ses performances économiques. Il a été prouvé qu'à moyen terme, ces pratiques sociales et environnementales lui donnent une plus grande valeur matérielle (diminution des coûts et augmentation des revenus) et immatérielle (perception, acceptation).



DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS EN MATIÈRE DE FINANCES ET D'INVESTISSEMENT

Les investisseurs à long terme sont de plus en plus nombreux à admettre que les plans de développement durable visant l'efficacité énergétique et la diminution des impacts sur l'environnement sont un critère non négligeable d'évaluation des entreprises. De plus, c'est un signe de bonne gouvernance découlant de l'amélioration de la prévention et la diminution des dangers et des risques.



ANTICIPER ET SE PRÉPARER AUX NOUVELLES LÉGISLATIONS

Le dernier rapport d'Ernst & Young « The Top 10 Business Risks for Business » souligne la nécessité de se préparer à des réglementations plus poussées en matière environnementale, que ce soit au niveau des processus de production, de l'organisation du travail ou bien des produits finis. Ces évolutions légales touchent à présent toutes les zones géographiques du monde.



ATTRACTION DES TALENTS

D'après Adecco, société internationale de ressources humaines, 52 % des adultes employés pensent que leur entreprise devrait être plus respectueuse de l'environnement et de la société. Selon le dernier baromètre **BCG-CGE-Ipsos «Talents : ce qu'ils attendent de leur emploi»**, 7 nouveaux diplômés interrogés sur 10 aimeraient travailler dans une société disposant d'une vraie stratégie de durabilité.



UNE MEILLEURE ACCEPTATION SOCIALE

Obtenir l'adhésion des communautés locales concernant son activité, notamment pour certains secteurs technologiques ou extractifs, peut passer par le dialogue, la création d'emplois, le respect de l'environnement. D'après l'étude française « In Brands We Trust », publiée par l'agence Edelman en 2019, les consommateurs sont désormais 70 % à choisir, éviter ou boycotter une marque selon ses prises de positions sociétales, contre 50 % en 2017.



SE DIFFÉRENCIER DE LA CONCURRENCE ET ACCÉDER À DE NOUVEAUX MARCHÉS

Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises et d'institutions internationales privilégient, voire exigent, des fournisseurs ayant une démarche de responsabilité sociale et répondant à des critères environnementaux et sociaux stricts.



UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ INTERNATIONALE

Une démarche de durabilité interne et/ou externe améliore la compétitivité internationale, notamment grâce à une diminution des coûts, la mise sur le marché de nouveaux produits/services durables et à une amélioration de l'image de l'entreprise (résiliente, positive...).

Attention !

Comment éviter de tomber dans le greenwashing ou le SDG's washing ?

Le **greenwashing** (ou **éco-blanchiment**) est un moyen de communication consistant à communiquer auprès du public en utilisant l'argument écologique, à tort ou à raison (ou souvent entre les deux). Que cette démarche soit volontaire ou mal calibrée, le but du greenwashing est pour l'entreprise de se donner une image éco-responsable, souvent trop éloignée de la réalité...

L'exemple le plus connu est sans doute celui du secteur automobile et de son concept de « voiture propre ».

Le 'SDG washing' concerne la tendance (volontaire ou non) des entreprises reconnaissant l'existence

des ODD et communiquant sur la manière dont elles s'alignent sur ceux-ci sans apporter de contribution ou de changement significatif dans leur stratégie commerciale à la réalisation de ces objectifs. Le plus souvent, elles se contentent de trouver dans leur fonctionnement actuel ce qui 'colle' à un ou plusieurs ODD, mais sans effectuer de transition interne.

En voulant aller trop vite dans votre communication, vous risquez de mettre en valeur à grand renforts de moyens des initiatives finalement très modestes (du tri, quelques ampoules LED, un achat « éthique » ou seulement des déclarations d'intention).



Cette pratique dessert votre entreprise car en réalité vous n'entamez pas de réelle transition

en vous contentant de vous donner bonne conscience avec quelques actions parfois déjà mises en place avant même votre démarche de transition. Le gain pour la société et votre entreprise est alors quasi nul.

La clé pour éviter ces comportements réside dans la prise en compte des 169 cibles qui accompagnent les ODD et leurs 232 indicateurs mesurables. L'atteinte de ces cibles constitue le vrai changement et les indicateurs sont le meilleur moyen de suivre, mesurer et rapporter vos progrès. Tous les atteindre est bien entendu très (trop) ambitieux, mais la première étape pour

éviter ces comportements réside dans l'élimination des impacts négatifs plus importants. Nous vous conseillons de justifier vos ambitions environnementales ou sociales par des qualifications claires, visibles et compréhensibles, de veiller à ce que vos visuels utilisés soient proportionnés à l'argument durable mis en avant, de ne pas minimiser l'impact d'un produit ou d'un service sur le développement durable et enfin de ne pas inciter à une consommation excessive.

N'oubliez jamais que si vos clients ou partenaires ne sont pas des spécialistes du développement durable, ils ne sont pas non plus naïfs et votre démarche à priori positive pourrait se retourner contre vous.



Galler

Qui est Galler ?

Créée en 1976 par Jean Galler, la chocolaterie Galler est actuellement présente dans plus de 30 pays et possède son propre réseau de boutiques à travers le monde. Son produit-phare est le bâton de chocolat fourré mais la société confectionne d'autres gammes comme des tablettes, des pralines, des macarons, des crèmes glacées,

des pâtes à tartiner... Ce qui lui a valu d'être fournisseur breveté de la Cour de Belgique pour le plus grand bonheur des 170 collaborateurs qui y travaillent. Son chiffre d'affaires dépasse les 20 millions d'euros et toute la production se fait en province de Liège.

L'engagement de Galler

Galler souhaite changer de modèle pour devenir une entreprise à but contributif dans laquelle tous les intérêts convergent pour le bien-être des différentes parties prenantes : clients, équipes en interne, fournisseurs, partenaires, actionnaires... Cela passe notamment par la labellisation Fairtrade en 2020 pour 100% des fèves de cacao, un levier d'action pour améliorer les conditions de vie et de travail des producteurs.

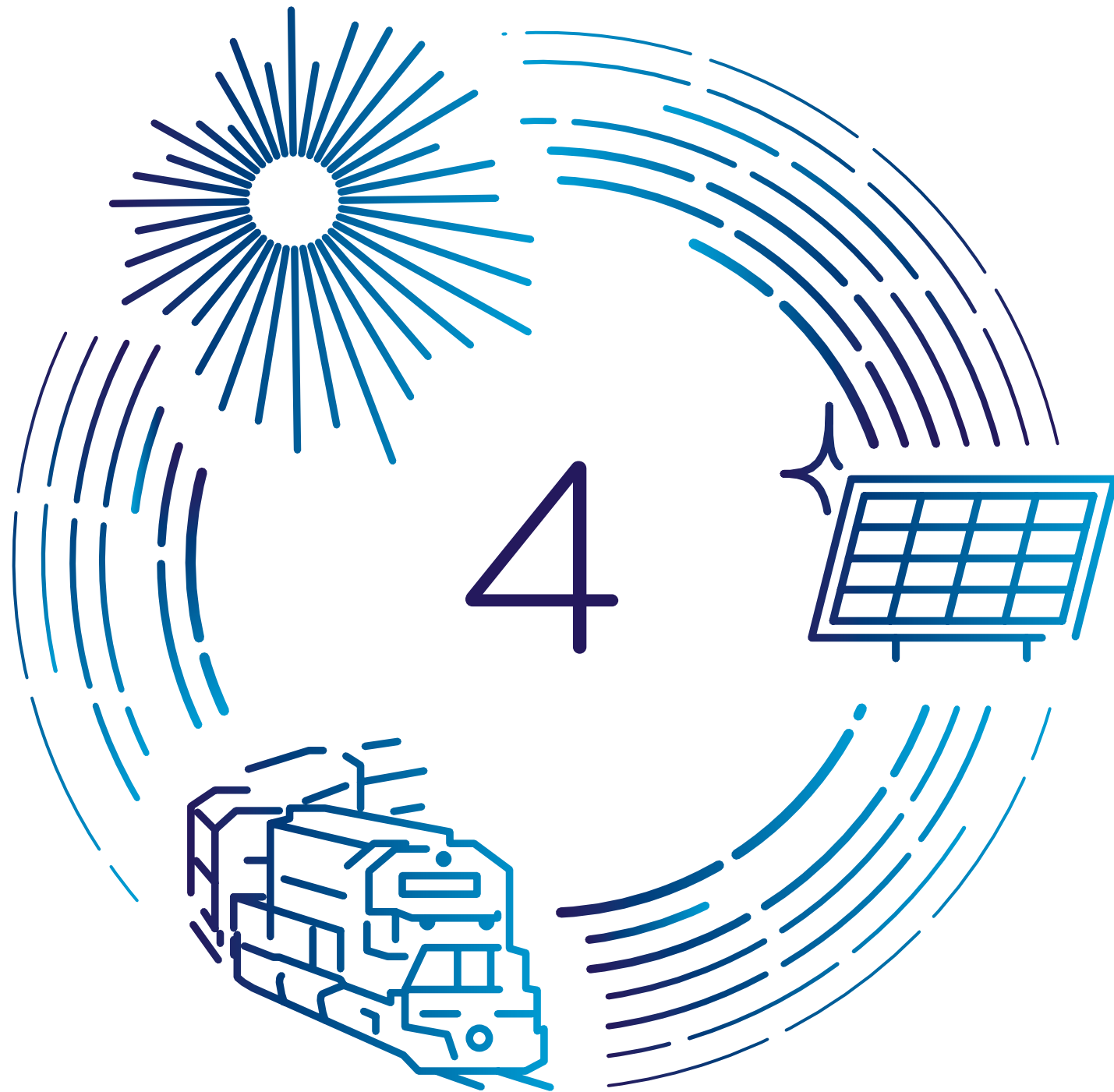
Rien qu'en 2020, Galler a sorti environ 5000 personnes de l'extrême pauvreté. La chocolaterie a aussi entrepris un plan à 5 ans pour diminuer son empreinte environnementale, et a enta-

mé un projet d'agroforesterie ambitieux en Côte d'Ivoire : « People, Planet & Cocoa ». Il vise à apporter des solutions concrètes aux problèmes écologiques et sociaux engendrés par les monocultures de cacaoyers. Il prévoit notamment de planter plus de 50 000 arbres en 3 ans en partenariat avec Fairtrade Belgium, l'Université de Liège - faculté de Gembloux et une coopérative locale. L'objectif est de faire bouger les lignes en tant qu'acteur important dans le paysage du chocolat belge et entraîner dans sa transition durable d'autres entreprises.



chocolaterie
Galler
indépendante

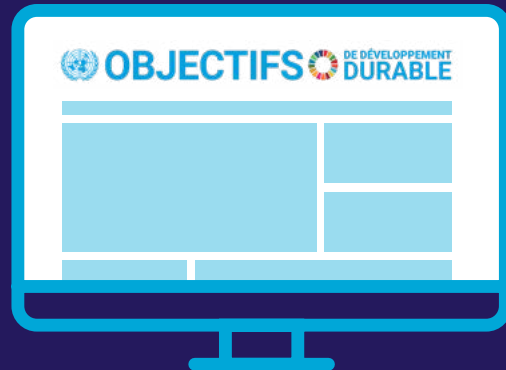
www.galler.com



Comment entamer
concrètement
**votre transition
durable ?**

S'informer

Étape 1



Découvrez les opportunités qui s'offrent à vous

La première chose que vous devez faire est bien entendu de prendre connaissance des Objectifs de développement durable des Nations Unies, indicateurs clés connus du public international. Les ODD sont les dénominateurs communs qui

vont vous aider à **identifier les liens entre les activités de votre entreprise avec le développement durable**, et bien sûr, les **opportunités qu'offrent ces ODD pour vos activités**, ainsi que les responsabilités qu'ils impliquent.



Focus : Les risques à l'étranger avec le CSR Risk Check

Le **CSR Risk Check** est un outil destiné aux entreprises qui exportent, importent ou qui possèdent des installations de production dans des pays étrangers.

Commencez cette (courte) vérification et découvrez face à quels risques de RSE internationaux vos activités commerciales pourraient être exposées et ce que vous pouvez faire pour y faire face.

www.mvorisicochecker.nl

MVO
NEDERLAND

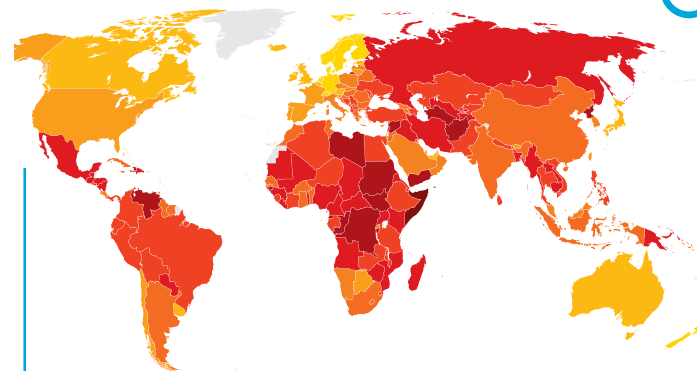
Étape 2

Prenez en compte les ODD hors de vos frontières

L'atteinte de vos objectifs ne s'arrête pas aux murs de votre entreprise ou au(x) territoire(s) sur le(s)quel(s) sont situées vos activités. Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, chaque action est liée par un lien de cause à effet aux quatre coins du monde. La meilleure manière de concrétiser votre démarche d'entrepreneuriat durable à l'international est de vous référer aux 17 Objectifs de développement durable (ODD).

Vous pourrez facilement identifier vos objectifs en fonction de la nature de votre entreprise, de vos activités et du pays avec lequel vous travaillez.

À l'étranger, vos principaux points d'attention seront les **conditions de travail (ODD 8)** locales, le respect de **l'environnement (ODD 13 - 15)** et des **droits de l'homme (ODD 16)** ou encore le degré de **corruption (ODD 16)**.



Focus : Indice de perception de la corruption (IPC)

L'IPC note et classe les pays / territoires en fonction de la façon dont la corruption du secteur public d'un pays est perçue par les experts et les chefs d'entreprise. Il s'agit d'un indice composite, combinaison de 13 enquêtes et évaluations de la corruption, collectées par diverses institutions réputées. L'IPC est l'indicateur de corruption le plus utilisé dans le monde.

www.transparency.org

Stratégie

Étape 3

Identifiez les ODD prioritaires à vos activités

Les 17 ODD n'ont pas tous la même importance pour votre entreprise. Le niveau de contribution de chacun d'entre eux pour votre entreprise dépendra de plusieurs facteurs et des risques et opportunités commerciales qu'ils présentent. Il faut que vous établissiez concrètement les liens entre les enjeux du développement durable et les enjeux économiques de votre entreprise.



- **QUEL EST VOTRE PLAN D'ACTION À MOYEN ET LONG TERME ?**
- **QUELLES ACTIONS PRIORISER ?**
- **COMMENT INTÉGRER VOTRE DÉMARCHE RSE DANS VOTRE STRATÉGIE BUSINESS ?**
- **QUI VA PILOTER EN INTERNE VOTRE DÉMARCHE ?**

Étape 4

Quel(s) levier(s) vais-je activer pour concrétiser mes actions ?

Comme nous l'avons déjà évoqué, pour réussir votre changement, votre RSE devrait être intégrée à tout ou en partie de votre business model, pour renforcer vos performances. Il existe plusieurs leviers que vous pouvez actionner pour concrétiser votre transition durable :

MES PRODUIT(S)/SERVICE(S) — MON PROCESSUS DE PRODUCTION

Quelles matières sont utilisées pour mes produits ? Sont-elles substituables ?
Comment réduire l'impact environnemental de mon produit ?

Quelle est la source d'énergie que j'utilise ?
Qui est mon fournisseur ? Comment sont traités mes déchets ? Comment améliorer le bilan carbone de mes activités ?

MES COLLABORATEURS

Quelles sont les conditions de travail/vie de mes collaborateurs ? Contribuent-elles à leur bien-être/motivation ? Puis-je les impliquer activement dans la transition durable de mon entreprise ?

MES FOURNISSEURS

Quel est le processus actuel de sélection de mes fournisseurs ? D'où viennent leurs produits ? Quelle est leur innocuité ?
S'occupent-ils de leur fin de vie ?

MES CLIENTS

Mon produit a-t-il un impact négatif sur la santé et/ou l'environnement ? Comment réduire cet impact ? Suis-je transparent sur les informations que je transmets à mes clients ?

MON TERRITOIRE

Qui sont les parties prenantes de mon entreprise ? Quelle est son influence sur son territoire d'implémentation directe ? Et à l'étranger ? Comment est-ce que je collabore/communique avec mes parties prenantes ?

Mise en œuvre



Étape 5

Définissez une stratégie et un plan d'actions concrètes

La définition d'objectifs de durabilité spécifiques, mesurables et précis dans le temps vous permettra une plus large appropriation en interne de votre démarche. Elle sera également facteur de performance au sein de votre organisation. En vous alignant sur les ODD, votre entreprise pourra se donner des objectifs plus pertinents et communiquer plus clairement sur votre engagement en matière de développement durable.

Ensuite, pour vous assurer un réel entrepreneuriat durable localement et à l'étranger, vous devez disposer d'une stratégie et de procédures adaptées à la taille de votre société et aux conditions du/des pays dans le(s)quel(s) vous exercez des activités.

La fixation des objectifs vous permettra d'identifier vos indicateurs de performances (KPI) et de fixer un niveau d'ambition pour chacune des priorités stratégiques de votre entreprise. L'intégration du développement durable dans vos activités principales et sa déclinaison à l'ensemble des fonctions sont essentielles pour atteindre vos objectifs.

L'outil incontournable pour réaliser cette étape est le SDG Compass.

www.sdgcompass.org

Focus : Business Action

Le rapport Business Action de la Chambre de commerce internationale met en évidence, sur base d'exemples, la façon dont les entreprises peuvent accélérer la mise en œuvre des ODD au sein de leur organisation et comment cela a été bénéfique à leurs activités.

www.iccwbo.org

Étape 6

Le reporting et la communication

La publication de rapports relatifs à vos activités, aux performances et aux objectifs de votre entreprise constitue un des instruments les mieux connus de promotion de la transparence.

Ces rapports sont de plus en plus reconnus, attendus et appréciés par les parties prenantes et les investisseurs.

Le rapportage environnemental est lui aussi de mieux en mieux implanté dans le monde des affaires, souvent d'ailleurs via une approche intégrée du rapportage. Il est devenu courant qu'un même document reprenne tant les activités financières, économiques ou environnementales et sociales de l'entreprise, que ses performances et objectifs. C'est ce qu'on appelle parfois également le rapportage de durabilité, le «triple bottom-line reporting» ou le rapportage RSE.

A l'échelon européen, la Commission a mis en place en 2014 la directive 'NON-FINANCIAL REPORTING DIRECTIVE' (NFRD) et saviez-vous que depuis 2018, les entreprises de plus de 500 personnes sont tenues d'inclure des états non financiers dans leurs rapports annuels ?



Saviez-vous que depuis plusieurs années déjà, l'Institut des Réviseurs d'Entreprises de Belgique décerne un prix aux entreprises belges pour les meilleurs rapports ?

L'engagement d'Ecosteryl

Le processus de traitement des déchets médicaux infectieux d'Ecosteryl garantit une décontamination complète et est le plus respectueux de l'environnement, bien plus que l'incinération par exemple. Au-delà du processus, les machines d'Ecosteryl répondent à la problématique mondiale du traitement local des déchets. Vecteurs de maladies et polluants, les déchets ne doivent plus être expédiés à des kilomètres pour être décontaminés, mais peuvent l'être directement sur place, de manière rapide et sécurisée.



Ecosteryl

Qui est Ecosteryl ?

Ecosteryl est une société montoise qui développe et fabrique des solutions environnementales innovantes pour le traitement et le recyclage des déchets médicaux infectieux.

Les équipements conçus par ses équipes apportent une solution industrielle de décontamination des déchets hospitaliers. Les machines broient les compresses, les seringues et autres

déchets infectieux issus des hôpitaux avant de les laisser durant une heure sous une haute température apportée via des micro-ondes et résistances électriques. Ce procédé 100% électrique est le plus écologique qui soit.

Depuis près de 20 ans, les machines d'Ecosteryl ont traité des centaines de millions de kilos (kg) de déchets à risques infectieux à travers le monde.



www.ecosteryl.com



Quels sont
les instruments
**à votre
disposition ?**

Le SDG Compass : votre boussole pour passer à l'action

Nombre d'entreprises hésitent sur la démarche et les actions à entreprendre, la façon de les mettre en lien avec les ODD. Le SDG Compass doit leur en offrir le cadre.

Le SDG Compass est l'outil incontournable pour opérer la transition au sein de votre entreprise et pour placer concrètement le développement durable au cœur de votre stratégie.

En 5 étapes, ce guide vous explique dans quelle mesure les ODD concernent votre activité et comment définir objectifs, priorités, les intégrer concrètement à votre structure et vous assurer un reporting et une communication régulière.

www.sdgcompass.org

Le SDG Compass comporte :

- Le guide SDG Compass exposant les cinq étapes orientées vers les ODD.
- Un inventaire en temps réel des indicateurs existants issus de sources pertinentes et mondialement reconnues, établi en fonction des 17 ODD et de leurs cibles.
- Un inventaire en temps réel d'outils pour les entreprises en relation avec les ODD.
- Un aperçu de chaque ODD sur deux pages, traitant du rôle des entreprises, illustré d'exemples d'outils, d'indicateurs et de solutions d'entreprises.

Une référence...



ISO 26000 : lignes directrices de la RSE

La norme ISO 26000 représente les lignes directrices internationales de la RSE pour les entreprises qui ont conscience qu'un comportement socialement responsable et respectueux de l'environnement est un facteur clé de leur réussite. Non seulement ISO 26000 donne la bonne ligne de conduite à suivre mais, de plus en plus, cette norme est appliquée pour évaluer l'engagement

www.iso.org

des organisations en faveur du développement durable ainsi que leur performance globale.

Vous trouverez sur le site suivant la brochure officielle résumant le contenu de l'ISO 26000, vous permettant également de comprendre les éléments fondamentaux de la norme et ce que les organisations peuvent réaliser grâce à elle.



La Toolbox de l'IFDD

La boîte à outils de l'Institut fédéral du Développement durable (IFDD) vise à fournir aux organisations, dont les entreprises, un ensemble d'instruments accessibles pour les guider dans leurs obligations en matière de droits de l'homme, dans le cadre de leurs activités.

Les mécanismes inclus dans cette boîte à outils sont dans certains cas obligatoires, mais la plupart ne sont que des recommandations, des directives ou des bonnes pratiques qui cherchent à éviter que les activités d'une organisation n'aient des incidences négatives sur les droits de l'homme, ou à atténuer le risque lorsque celles-ci n'auraient pas pu être évitées.

Chaque outil s'articule autour de quatre questions : «Quoi ?», «Pourquoi ?», «Comment ?» et «Où ?». L'outil énumère les sources mentionnées

www.entreprises-droitshomme.be

sur d'autres pages, lesquelles ont une référence croisée vers cette page. L'utilisateur dispose ainsi d'une liste complète de références, classées par institution et d'un hyperlien vers le document correspondant.

La législation durable pour les nuls

L'IFDD a été créé afin d'apporter un soutien réglementaire aux autorités et acteurs économiques belges, dont les entreprises. Ce soutien se concrétise via la préparation des politiques cadres du développement durable, la coordination de l'exécution de la politique en matière de développement durable et la mise à disposition d'expertise, dont des outils transversaux utiles pour opérer sa transition vers la RSE.



Les codes de conduite

Les codes de conduite sont des déclarations formelles relatives aux valeurs et aux pratiques commerciales d'une entreprise et parfois également de ses fournisseurs ou sous-traitants.

Dans son code de conduite, l'entreprise indique comment elle entend se comporter à l'égard des parties prenantes et ce que celles-ci peuvent attendre de sa part. Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à adopter un code de conduite. La diversité est dès lors très grande, allant de déclarations très élaborées à des déclarations très succinctes.

www.oecd.org - www.ohchr.org - www.febelfin.be

Lorsque des entreprises déploient leurs activités dans un contexte international et lorsque l'on se base sur une approche du cycle de vie, **il est important que ce code soit basé au minimum sur certaines normes internationales et nationales.** A cet égard, les directives OCDE pour les entreprises internationales et les normes des Nations Unies relatives à la responsabilité des organisations internationales et des autres entreprises par rapport aux droits de l'homme constituent un bon point de départ.



Le SDG Reporting

Comme nous l'avons déjà évoqué, le rapportage environnemental/sociétal est de mieux en mieux implanté dans le monde des entreprises. Ce rapportage s'effectue via une approche plus intégrée, reprenant dans un même document tant les activités financières, économiques, environnementales et sociales de l'entreprise, que ses performances et objectifs.

Alors que pour le rapportage financier ou le rapportage environnemental, des normes ont été fixées, c'est beaucoup moins le cas pour le rapportage de durabilité.

www.globalreporting.org et www.integratedreporting.org

Dans ce contexte, une initiative telle que la Global Reporting Initiative (GRI) offre une alternative. La GRI a été développée par la CERES (Coalition for Environmentally Responsible Economies) en 1997, en collaboration avec le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) et se fixe comme objectif d'élaborer des directives applicables à l'échelle mondiale (norme comptable) concernant le rapportage.



Investissements socialement responsables

De plus en plus d'organes de placements collectifs, tels que les sociétés d'investissement et les fonds de placement, tiennent compte, dans le cadre de l'investissement des capitaux récoltés, des performances des entreprises sur le plan de la RSE. Les fonds de pension sont un des moteurs de l'évolution dans ce marché en raison des grands montants concernés et de leur nature publique et privée (avec les syndicats en tant que cogestionnaires).

www.febelfin.be

Les consommateurs jusque-là guidés dans leurs actes d'épargne ou d'investissement par un principe strictement économique investissent la consommation d'un nouveau sens jusque-là réservé à la sphère politique : un sens citoyen. Parallèlement à cette évolution de la demande, émerge une offre de produits de placements proposés à la fois par des acteurs économiques alternatifs et l'économie privée et publique plus classique.



Les labels

Des labels sont des mots et des symboles appliqués sur des produits, informant le consommateur sur un certain nombre de leurs caractéristiques. Par le biais de la labellisation, les entreprises souhaitent influencer le comportement des clients dans leurs achats.

Le plus souvent, les labels constituent une réponse aux attentes du consommateur en ce qui concerne le produit. Des études de consommation montrent que les consommateurs sont de plus en plus nombreux à prendre en compte les conditions de travail, l'environnement, la santé, etc. lors de l'achat de biens ou de services.

www.isealalliance.org

Toutefois, pour rester crédibles, les labels doivent répondre à une série de conditions. Ainsi, l'objet d'un label retenu par votre entreprise doit être pertinent, tant pour le consommateur que pour le bénéficiaire visé.

C'est pourquoi les labels crédibles et de qualité sont des labels soumis à un contrôle externe effectué par un tiers. Le label belge visant à promouvoir une production socialement responsable, quelques labels de type « Fair Trade » et « Ecocert », et l'écolabel européen sont des exemples de labels de ce type.



L'engagement de SEDIS

SEDIS a entamé la transition durable de ses activités en travaillant d'une part sur ses infrastructures (bien-être du personnel, 'pooling palette', recyclage, installations de panneaux photovoltaïques, participation au projet régionale de partage d'énergie E-Cloud) et d'autre part sur le développement de solutions logistiques multimodales (route, rail, eau et air) intégrant dans chaque maillon de la Supply Chain des solutions plus respectueuses de l'environnement permettant de réduire drastiquement l'empreinte carbone de ses activités logistiques et de celles de ses clients.

Toutes ces actions ont notamment permis à l'entreprise d'être détentrice du label EcoVadis.

www.sedis-logistics.com



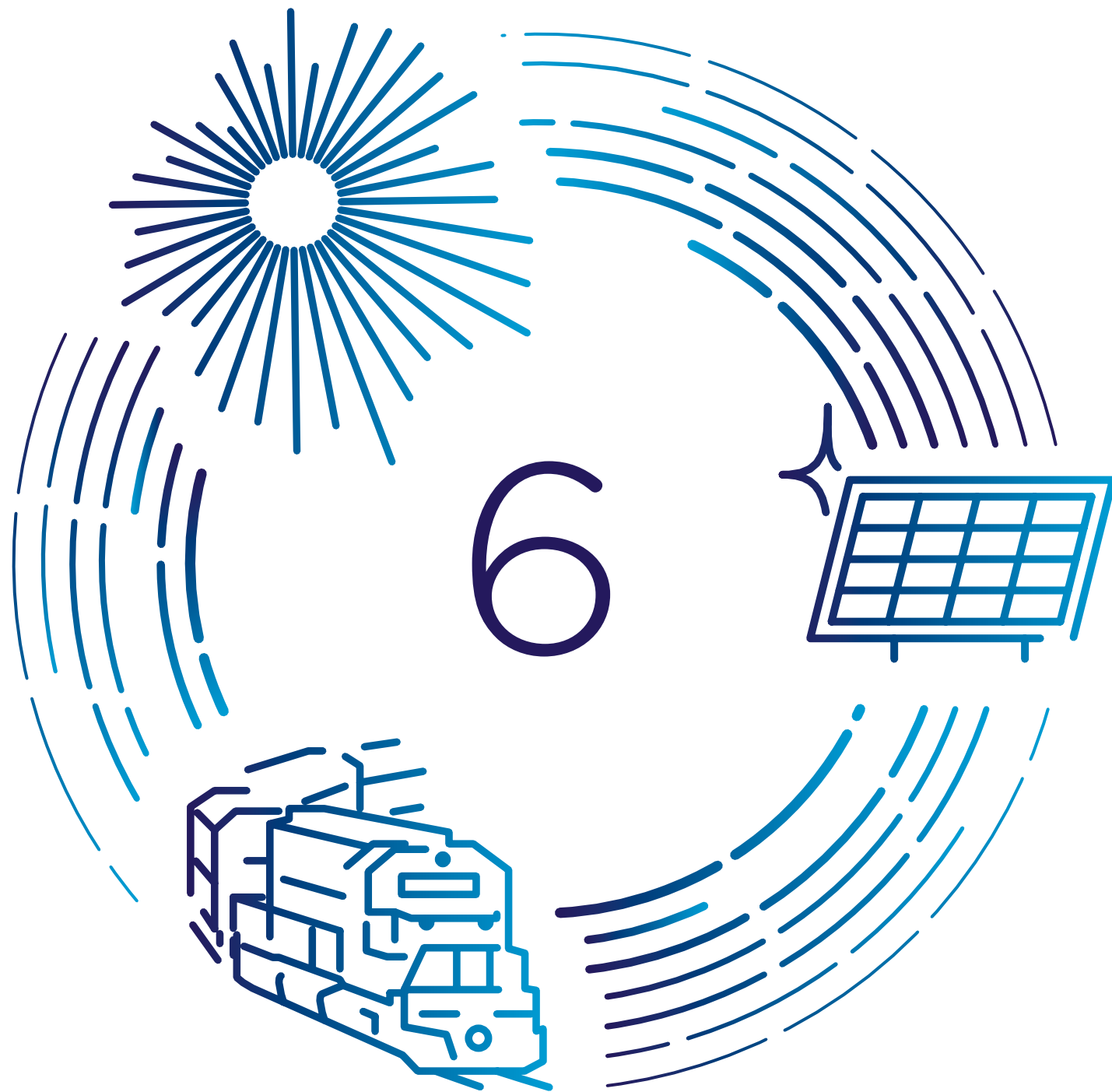
SEDIS Logistics

Qui est SEDIS ?

SEDIS Logistics est une entreprise tournaisienne spécialisée dans la gestion des flux Overseas maritimes et aériens en provenance d'Asie et de Chine, ainsi qu'avec l'ensemble de la distribution européenne. Ses activités principales sont le transport international, la douane, la logistique de cross-dock et de préparations de com-

mandes, l'entreposage des marchandises de nos clients B2B puis la redistribution à destination de leurs propres clients, B2C ou B2B. La société gère un Payroll de 250 à 400 personnes réparties entre la Belgique, la France et la Chine et dispose de 11 sites (bureaux et entrepôts) pour s'occuper des marchandises que ses clients importent et/ou exportent partout à travers le monde.





Réseaux pour
entreprendre
durablement

Votre expérience en RSE et vos bonnes pratiques peuvent intéresser d'autres entreprises, et vice-versa. C'est même indispensable pour faire connaître vos initiatives et accroître vos connaissances et capacités d'action.

«The Shift», le réseau belge des entreprises

The Shift est la **plateforme belge du développement durable** pour les entreprises qui souhaitent réaliser ensemble la transition vers une société et une économie plus durables. Elle rassemble plus de 440 entreprises, ONG et organisations en vue de stimuler des partenariats et de contribuer à la co-crédation de modèles opérationnels durables.

Point de contact national pour le **World Business Council for Sustainable Development** (WBCSD) et **UN Global Compact** (UNGC), «The Shift» et ses membres s'efforcent de déployer des solutions innovantes pour relever les défis majeurs relatifs à notre planète, à sa population et à sa prospérité.

www.theshift.be

Pourquoi rejoindre «The Shift» ?

C'est l'occasion de prendre part à un réseau unique et diversifié d'entreprises et d'associations en Belgique qui souhaitent apporter une valeur ajoutée à la société, s'engager envers les Sustainable Development Goals (SDGs). The Shift vous propose de développer avec ses membres et partenaires des modèles d'entreprise et des projets sociétaux innovants visant à relever les grands défis auxquels notre communauté est confrontée.



CSR Europe (Bruxelles)

European Business Network for Corporate Sustainability and Responsibility, CSR Europe, est un réseau commercial européen pour la durabilité et la responsabilité des entreprises. Avec ses entreprises membres, ses organisations partenaires nationales (OPN) et ses partenaires associés, le CSR fédère, inspire et soutient plus de 10 000 entreprises aux niveaux local, européen et mondial.

Le CSR accompagne les entreprises et les secteurs industriels dans leur transformation grâce à des solutions et actions concrètes vers une croissance durable. En résumé, le CSR soutient un changement systémique au sein des entreprises.

www.csreurope.org

Greater Green

Le Greater Green est un réseau transfrontalier européen (Rhénanie-Palatinat, de Sarre, de Lorraine, de Luxembourg et de Wallonie) pour les entreprises (en particulier les PME) actives dans les technologies environnementales.

GREATER GREEN augmente l'attractivité et la visibilité internationale de l'industrie dans la Grande Région ainsi que la coopération transfrontalière des entreprises. L'innovation et les impulsions de croissance sont destinées à avoir des effets positifs sur les marchés du travail et la mobilité de la main-d'œuvre dans la Grande Région.

www.greatergreen.eu

Avec les ODD, le CSR souhaite co-construire avec les dirigeants européens et les parties prenantes une stratégie globale pour une Europe durable d'ici 2030.

Pourquoi rejoindre le CSR ?

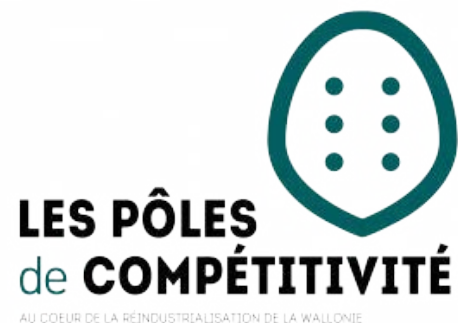
Si vous souhaitez opérer un changement systémique au sein de votre entreprise, en cohérence avec ce qui se fait déjà, notamment en Europe, rejoindre la CSR peut vous y aider. Ce réseau est l'idéal pour ceux qui souhaitent co-construire un projet international et/ou être partie prenante de cette transition vers une Europe durable en 2030.



Pourquoi en faire votre partenaire ?

Vous envisagez l'élargissement de votre gamme de produits et/ou vous ouvrir à de nouveaux marchés ? En tant que méta-cluster, GREATER GREEN a pour objectifs de vous aider à vous développer et d'offrir des services d'information et de conseil pour l'industrie des technologies environnementales aux acteurs économiques de la Grande Région.





Les pôles de compétitivité et clusters (Wallonie)

Les pôles de compétitivité et clusters wallons sont des réseaux d'entreprises sans but lucratif, des groupements européens d'intérêt économique dont les membres ont une activité en Région wallonne. Certains clusters et pôles de compétitivité repris ici sont directement impli-

qués dans un ou plusieurs enjeux de développement durable, que ce soit à travers la promotion de solutions environnementales wallonnes ou de partenariats visant à accélérer la transition durable au sein des entreprises.

www.clusters.wallonie.be

GreenWin

C'est le pôle de compétitivité de l'ingénierie chimique et des matériaux durables. Ses 3 domaines d'activités stratégiques sont le design de nouveaux produits basés sur les matières premières renouvelables (biosourcées) ou recyclables ; le design de nouveaux produits et sys-

tèmes appliqués à la gestion de l'énergie (stockage de l'énergie, constructions durables...); le design de nouvelles techniques pour la réutilisation / le recyclage des produits et systèmes en fin de vie, ainsi que l'utilisation de décharges comme nouvelle source pour les matières premières.

www.greenwin.be



Cap Construction

C'est le Réseau wallon de la construction durable. Il rassemble tout type d'acteur de la construction : architectes, bureaux d'études, entrepreneurs, installateurs, producteurs et fournisseurs de matériaux, promoteurs immobiliers, centres de recherche et de formation, associations. En-

semble, les membres collaborent pour promouvoir la construction durable, acquérir de nouvelles compétences et développer leur business.



Éco-construction

C'est un réseau d'entreprises dont le but est la construction en respectant notre environnement et celui des générations futures, tout en offrant un maximum de confort aux occupants. Il rassemble architectes, spécialistes en thermographie infrarouge et en pollution électromagnétique, constructeurs, entreprises actives dans le secteur de la rénovation écologique, fabricants, fournisseurs de matériaux écologiques et des bio-électriciens, bureaux d'études, entreprises

actives dans le domaine des énergies renouvelables, entrepreneurs spécialisés dans l'épuration des eaux par lagunage, l'installation de piscines naturelles, le traitement et la récupération d'eaux de pluies...



Mecatech

Avec près de 250 acteurs industriels et académiques, le pôle MecaTech est impliqué dans des projets communs de génie mécanique. Le pôle de compétitivité regroupe autour d'un domaine économique porteur des entreprises et des unités de recherche et de formation.

L'objectif : augmenter la capacité d'innovation, de production et de service de ces entreprises afin de renforcer leur visibilité sur les marchés européen et mondial.

Le génie mécanique, une compétence transversale

Presque tous les domaines d'activités sont concernés. À l'heure actuelle, l'hybridation des technologies et des solutions pour répondre aux défis environnementaux rend indispensable le fonctionnement en réseau des différents acteurs du génie mécanique. Les entreprises, universités et centres de recherche sont des acteurs essentiels de ces réseaux.



PlastiWin

PlastiWin est un réseau d'entreprises qui rassemble des acteurs spécialisés dans les polymères et biopolymères, élastomères, matériaux composites et textiles synthétiques.

PlastiWin a pour mission de renforcer le potentiel économique, technologique et commercial de ses membres par une approche basée sur les chaînes de valeur et le travail en réseau. Ceci afin de favoriser le « business développement » et l'innovation, répondre aux nouvelles exigences

des marchés, aux évolutions législatives, notamment en matière environnementale, se positionner sur les marchés porteurs...

Les échanges réguliers entre membres permettent notamment de questionner et faire évoluer la place des matières synthétiques face aux enjeux du développement durable : légèreté, solidité, isolation, longévité, facilité de mise en œuvre et d'entretien, recyclabilité...



TWEED (Technologie Wallonne Energie - Environnement et Développement durable)

C'est le réseau d'entreprises du secteur de « l'énergie durable », c'est-à-dire les sources d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique au niveau industriel et dans le secteur tertiaire.

Son objet prioritaire est de favoriser les investissements en production et exploitation de l'énergie durable en mobilisant autour de projets les entreprises et intervenants actifs de ce secteur.

www.clusters.wallonie.be



Wallonie Design

Pour la majorité des entreprises, le design est un moteur de performance méconnu mais omniprésent et donc incontournable. **Wallonie Design est l'organisme wallon de référence qui facilite le recours au design** pour concrétiser des innovations et anticiper les changements de la société.

Proposant aux entreprises **une expertise en matière d'intégration d'un design** dans leurs activités, Wallonie Design a notamment pour mission de faciliter l'intégration du design en entreprise, stimuler les échanges entre écoles et entreprises, améliorer l'écosystème du design, valoriser ses métiers...

En matière de développement durable, Wallonie Design s'engage à faire avancer la dynamique du design en entreprise, comme moteur du développement durable et économique avec un souci d'éthique, de durabilité et de résultat.

www.walloniedesign.be



WALLONIE DESIGN



L'engagement de Stabilame

Partie intégrante de sa stratégie managériale, le développement durable est le moteur de Stabilame. L'entreprise dispose d'unités de production répondant aux exigences les plus strictes en matière de sécurité, de bien-être du personnel, de tri et de valorisation des déchets issus de ses activités. Stabilame a également réalisé une Déclaration Environnementale de Produits (DEP) lui permettant de renforcer ses actions et ses valeurs sur les marchés locaux et internationaux.

s'attache à privilégier les bois issus des forêts européennes locales et gérées durablement afin de minimiser son impact environnemental. Pour rester compétitive, Stabilame s'inscrit dans un processus d'amélioration constante du respect des normes techniques environnementales des produits issus de sa production.

www.stabilame.be



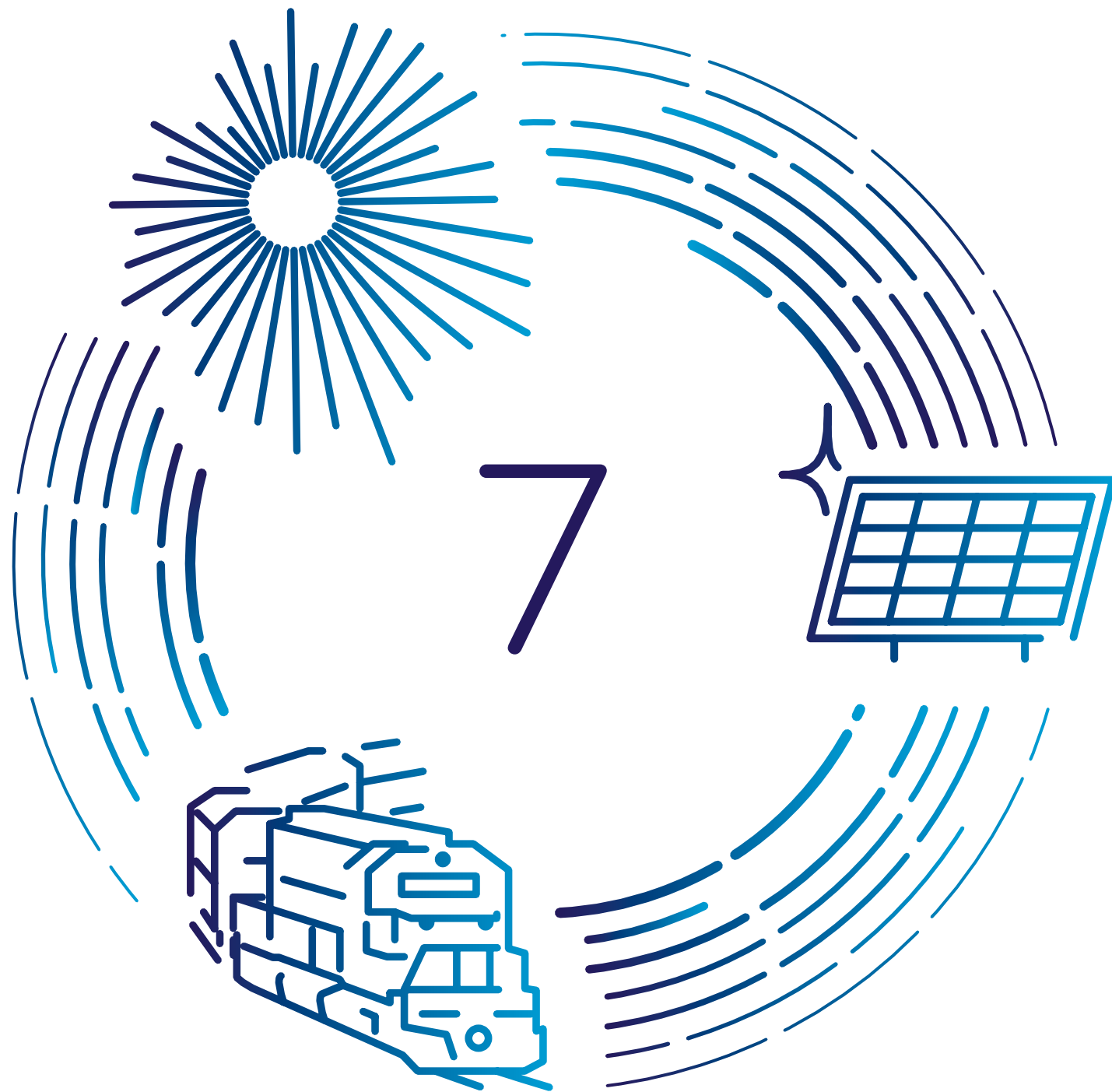
Stabilame

Qui est Stabilame ?

Stabilame est une entreprise familiale issue du Groupe Riche (présent dans la menuiserie bois depuis 1970) spécialisée dans les systèmes de construction en bois. Les structures en bois sont fabriquées dans leur usine de Mariembourg avant d'être assemblées sur le terrain de ses

clients. Stabilame développe l'ensemble de la chaîne de production, du séchage du bois à son optimisation, de l'aboutage au lamellé-collé, de l'entaillage au traitement. Grâce à ce savoir-faire, l'entreprise a développé une expertise reconnue de tous les systèmes constructifs existants sur le marché et elle produit des pièces en bois d'une qualité reconnue en Europe et outre-Atlantique.





Partenaires
de l'AWEX

SPW Développement durable

La **Wallonie** s'inscrit dans une démarche de développement durable et souscrit aux Objectifs de développement durable adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le plus grand défi étant à présent de les mettre en œuvre avec la société civile, entreprises comprises, la Direction du Développement durable de la Région

www.developpementdurable.wallonie.be

www.sdgs-entreprise.be

propose aux entreprises d'y contribuer au quotidien en mettant à leur disposition des outils, capsules vidéos et coaching pour traduire les ODD en une feuille de route pour un développement durable à l'échelle de l'entreprise.



CIFAL Flanders

CIFAL Flanders est un **centre de formation**, affilié à l'UNITAR (L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche), et qui fait partie du Réseau mondial CIFAL composé de 20 centres de formation dans le monde. Ce réseau est chargé d'offrir des **formations orientées vers l'action** et de servir de **foyer pour l'échange de connaissances** entre les gouvernements, le secteur privé, l'enseignement supérieur et les citoyens.

www.cifal-flanders.org

CIFAL Flanders promeut la paix, les droits de l'homme et le développement durable sur la base de déclarations, de principes et de lignes directrices des Nations Unies, en mettant l'accent sur l'**Agenda 2030 pour le développement durable et les 17 Objectifs de développement durable (ODD)**. Elle le fait à l'aide de **trajectoires de formation ODD** qu'elle offre à ses partenaires et qui sont **certifiés avec des certificats de l'UNITAR**.



Europe Entreprise Network

Mis en place et financé par la Commission européenne, l'**Entreprise Europe Network (EEN)** regroupe 600 organisations de plus de 60 pays, principalement européens. Intégrés dans des organisations locales ou régionales, les points de contact du réseau Entreprise Europe fournissent une large gamme de services de soutien de

www.wallonieeurope.be

proximité aux PME, notamment pour celles qui souhaitent innover et s'internationaliser.



Institut Fédéral pour le Développement durable (IFDD)

L'Institut fédéral pour le Développement durable (IFDD) a été créé afin d'assister le gouvernement fédéral belge dans l'élaboration et la mise en

œuvre des choix politiques en matière de développement durable et dépend du SPF Chancellerie du Premier Ministre.

www.developpementdurable.be



UWE

Convaincue que les entreprises wallonnes de toute taille peuvent contribuer à changer le monde à leur niveau, qu'elles peuvent allier déploiement économique, protection de la ressource et ambition sociale, l'UWE s'engage sur le long terme en faveur de la promotion et de la prise en main pratique des 17 Objectifs de dé-

veloppement durable (Sustainable Development Goals ou «SDG») au sein des entreprises.

L'UWE a d'ailleurs été désignée par la Ministre belge du Développement durable, Marie-Christine Marghem, SDG Voice pour l'année 2020.

www.uwe.be



CONTACT

Agence wallonne à l'Exportation
et aux Investissements étrangers (AWEX)
Place Saintelette 2, 1080 Bruxelles

info@awex.be
+32 (0)2 421 82 11
www.awex.be

ÉDITEUR RESPONSABLE

Agence wallonne à l'Exportation
et aux Investissements étrangers (AWEX)
Place Saintelette 2, 1080 Bruxelles

www.awex.be

